
NOTICE D'UTILISATION

KALINA FIOUL



24 / 33 kW

- 1 . Vérifications préalables
- 2 . Mise en route
- 3 . Fonctionnement
- 4 . Entretien et nettoyage
- 5 . Recommandations

1 VERIFICATIONS PREALABLES 3 FONCTIONNEMENT

" La société BAXI rejette toute responsabilité pour les dommages résultant de travaux non conforme à la présente notice ou exécutés par un professionnel non qualifié ".

BAXI atteste la conformité de toutes les chaudières mentionnées dans la présente notice en référence aux appareils de types correspondants, ayant le droit d'usage du Marquage CE selon la directive européenne "Rendements des chaudières".

- Lors de la première mise en service de la saison ou après un arrêt prolongé :
- S'assurer que le plein d'eau a été effectué et vérifier l'étanchéité générale. Remettre éventuellement de l'eau et purger tous les points hauts, jusqu'à l'obtention d'un léger écoulement d'eau.
- Vérifier le dégagement du conduit de fumées.
- Contrôler l'étanchéité de la trappe de ramonage.
- S'assurer du verrouillage du brûleur.
- S'assurer que la cuve contient assez de fioul pour noyer la crépine et que les vannes d'alimentation et de retour du combustible sont ouvertes. Remplir de fioul la canalisation d'aspiration du brûleur.
- Vérifier la pression mini à froid : 0, 8 bar.

2 MISE EN ROUTE

Tableau de commande

A - Interrupteur général - Sélectionneur été / hiver :

- R : test brûleur
- ☼ : hiver: chauffage + eau chaude sanitaire(option)
- O : arrêt
- * : été : eau chaude sanitaire seule (option)

B - Thermostat de régulation chaudière :

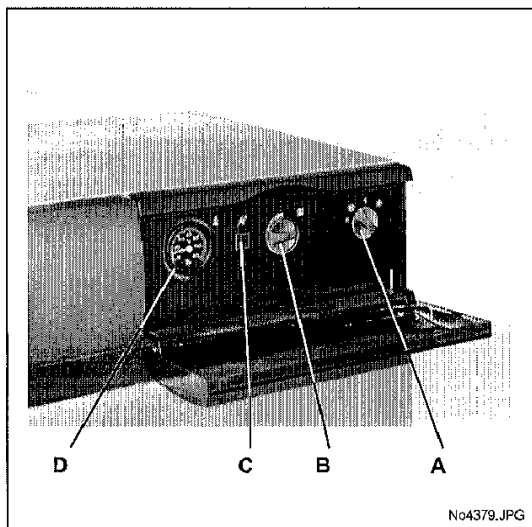
Régule la température de l'eau de la chaudière (plage de 30°C à 90°C). L'augmentation de la température suit l'ordre croissant de l'index.

C - Voyant de mise sous tension :

Indique la température de l'eau de la chaudière

Thermostat de sécurité chaudière (situé à l'intérieur du tableau) :

Coupe le brûleur en cas de surchauffe de l'eau de la chaudière.



Réf. : CH - 1260 - U - 0

4 ENTRETIEN ET NETTOYAGE

4.1 Recommandations

Vérifier la pression de l'eau au manomètre (min.1 bar) et, le cas échéant, rétablir le niveau normal. Ne procéder à l'opération que lors que l'installation est froide. Si des remplissages fréquents sont nécessaires, c'est qu'il existe une fuite; dans ce cas, prévenir l'installateur. Ne jamais puiser d'eau sur le circuit de chauffage. Il est recommandé également de profiter d'un temps très doux pour éteindre la chaudière pendant quelques heures a fin de procéder au ramonage de celle-ci (comme indiqué au paragraphe ci-dessous).

4.2 Ramonage

Il est vivement conseillé de souscrire un contrat annuel d'entretien avec son installateur ou bien avec une entreprise spécialisée. L'appareil et l'installation seront ainsi vérifiés et nettoyés, le brûleur sera réglé de façon adéquate et l'ensemble donnera pleine satisfaction à l'utilisateur, et lui permettra de réaliser de substantielles économies d'énergie. Il est nécessaire de faire effectuer un nettoyage de la chaudière, du brûleur et de la cheminée au moins une fois par an.

Opérations à effectuer :

- Faire ramoner la cheminée
 - Nettoyer la chaudière
- Nettoyer et vérifier le brûleur en se conformant aux instructions techniques qui y sont jointes.

4.3 Brûleur

Comme tout ensemble mécanique, le brûleur doit faire l'objet d'un entretien régulier dans le but d'éviter les incidents et de maintenir un rendement élevé pour un coût d'exploitation moindre.

L'entretien systématique demande quelques minutes d'arrêt seulement et évite bien des déboires. Il n'y a pas de graissage à effectuer sur le brûleur, toutes les pièces mobiles étant auto-lubrifiées.

4.4 Arrêt prolongé

Ne pas laisser la chaudière inutilement branchée, lors que l'on ne l'utilise pas pendant de longues périodes: dans ce cas, fermer l'arrivée du combustible et débrancher l'interrupteur général de l'alimentation électrique. Débrancher le conduit de fumées, boucher le trou et introduire dans la chambre de combustion 100 grammes de carbonate de calcium (produit servant à absorber l'humidité).

4.5 Anomalies de fonctionnement

ATTENTION!

- Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de la chaudière à l'aide de l'interrupteur général mural.
- En cas de déclenchement du thermostat de sécurité, vérifier le remplissage d'eau. Avant de réarmer le thermostat, il est nécessaire d'examiner les causes de l'anomalie. Pour réarmer, retirer le dessus et appuyer au centre de l'axe.

Le voyant du brûleur est allumé :

- Appuyer sur le bouton de réarmement du boîtier de régulation du brûleur, le thermique du brûleur ayant pu se déclencher. Ce bouton n'agit que 30 secondes après l'arrêt.
- Vérifier qu'il y a suffisamment de fioul dans la citerne, et que les vannes sont bien ouvertes.
Si le réarmement reste sans effet, contacter l'installateur ou une entreprise spécialisée.

4.6 Normes de sécurité

- 1 - Ne pas toucher les parties chaudes de la chaudière, telles que les portes, la plaque de la porte du brûleur, le conduit de fumées, etc.
- 2 - Veiller à ce qu'il n'y ait pas d'enfants à proximité de la chaudière, lors que celle-ci fonctionne.
- 3 - Ne pas mouiller la chaudière et éviter toute pulvérisation d'eau ou d'autres liquides.
- 4 - Pour nettoyer l'appareil et/ou les parties de celui-ci, n'utiliser aucune substance facilement inflammable (essence, alcool, etc.)
- 5 - Pour le nettoyage (ne devant être effectué que lors que la chaudière est froide), n'utiliser que des éponges ou des chiffons humidifiés avec peu d'eau et de détergents liquides peu agressifs.

4.7 Protection antigel

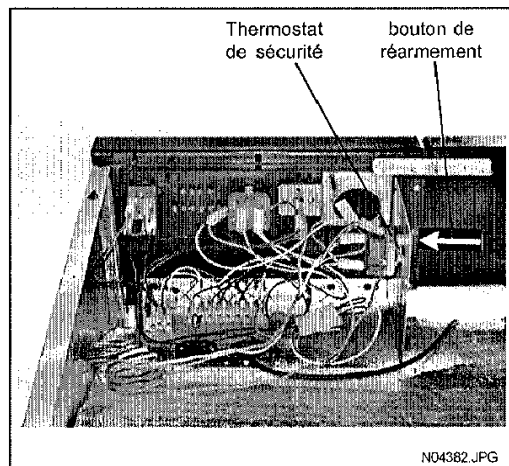
Si la chaudière ne fonctionne pas l'hiver, il faut protéger la chaudière et l'installation, soit en vidageant complètement soit en utilisant, au remplissage, un produit antigel de qualité spéciale pour chauffage central.

5 RECOMMANDATIONS

Conseils pour faire durer votre "plein de fioul"

- Faire ajuster la puissance de la chaudière à la puissance réelle des radiateurs installés.
- Faire ramoner la chaudière au moins deux fois pendant la saison de chauffe.
- Faire contrôler au moins deux fois pendant la saison de chauffe les réglages du brûleur pour obtenir un pourcentage de CO₂ dans les fumées de 12% environ.
- Régler le thermostat de chaudière en fonction de la température extérieure afin d'éviter de surchauffer les radiateurs.

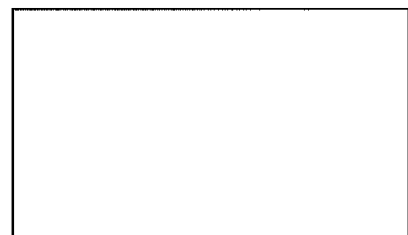
Nos conseillons l'installation d'un thermostat d'ambiance qui agit sur le brûleur et qui limite le temps de fonctionnement de ce dernier.



CHAPPEE

157, Avenue Charles Floquet
93158 Le Blanc-Mesnil - Cedex
Téléphone : + 33 (0)1 45 91 56 00
Télécopie : + 33 (0)1 45 91 59 50
www.chappee.com

BAXI s.A.
S A au capital de 43 214 640 €
RCS Bobigny B 602 041 675 A.P.E 282 D
A member of **BAXI GROUP** LTD



IMPRIMÉ À L'USINE DE SOISSONS - FRANCE